

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 30 mars 2024

Révision numéro 3

1. Identification

Nom du produit	Acétate d'holmium (III)
Cat. N° :	HL6648
Numéro CAS	312619-49-1
Synonymes	Aucune information disponible
Utilisation recommandée	Produits chimiques de laboratoire.
Utilisations déconseillées	Utilisation d'aliments, de médicaments, de pesticides ou de produits biocides.

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise	Matériaux avancés de Stanford
	1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705
Téléphone:	+1 (949) 407-8904
Fax:	+1 (949) 812-6690
Téléphone d'urgence	
Numéro de téléphone d'urgence # +	1 (949) 407-8904

2. Identification des dangersClassification Ce

produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme OSHA Hazard Communication Standard 2012 (29 CFR 1910.1200)

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Organes cibles - Système respiratoire.	

Éléments d'étiquette

Mot d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une grave irritation des yeux

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires



Conseils de prudence

Prévention

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage

Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Stockage

Conserver dans un endroit bien ventilé. Bien refermer le récipient.

Magasin fermé à clé

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Aucun identifié

3. Composition/Informations sur les ingrédients

Composant	Numéro CAS	Poids %
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	<=100

4. Mesures de premiers secours

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

Contact visuel

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. soins médicaux.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si nécessaire. des symptômes apparaissent.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Consulter un médecin si nécessaire. des symptômes apparaissent.

Symptômes les plus importants et effets

Aucun n'est raisonnablement prévisible.

Notes au médecin

Traiter de manière symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible

Point d'éclair

Aucune information disponible

Méthode -

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation

Aucune information disponible

Limites d'explosion

Supérieur

Aucune donnée disponible

Inférieur

Aucune donnée disponible

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune information disponible

Sensibilité aux décharges statiques Aucune information disponible

Risques spécifiques découlant du produit chimique

Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à pression, homologué MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et complet.

équipement de protection.

NFPA

Santé
2Inflammabilité
1Instabilité
0Risques physiques
-

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter la poussière.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour plus d'informations sur les risques écologiques. Information.

Méthodes de confinement et de nettoyage

En haut

Balayer et pelleter dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Conserver dans des contenants appropriés et fermés. conteneurs pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manutention

Porter un équipement de protection individuelle/une protection du visage. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussière.

Stockage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Directives d'exposition

Ce produit ne contient aucune matière dangereuse en cas d'exposition professionnelle limites établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Mesures d'ingénierie

Assurez-vous que les postes de lavage des yeux et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par Réglementation de l'OSHA sur la protection des yeux et du visage dans 29 CFR 1910.133 ou norme européenne EN166.

Protection de la peau et du corps	Portez des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée.
Protection respiratoire	Suivez les réglementations OSHA sur les respirateurs figurant dans le 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149. Utilisez un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA ou la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont ressentis.
Type de filtre recommandé :	Filtre à particules conforme à la norme EN 143.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide cristallin
Apparence	Rose
Odeur	Inodore
pH du seuil olfactif	Aucune information disponible
	Aucune information disponible
Point/plage de fusion	Aucune donnée disponible
Point/plage d'ébullition	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité	
Supérieur	Aucune donnée disponible
Inférieur	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Non applicable
Densité spécifique	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Non applicable
Formule moléculaire	Ho(OOCCH ₃) ₃ · xH ₂ O
Poids moléculaire	342.07(anhy)

10. Stabilité et réactivité

Risque réactif	Aucun connu, selon les informations disponibles
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Produits incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions de traitement normales.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	
Informations sur les composants	
Toxicologiquement synergique	Aucune information disponible
Produits	

Irritation	Aucune information disponible
------------	-------------------------------

Sensibilisation	Aucune information disponible
-----------------	-------------------------------

Composant	N° CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié

Effets mutagènes	Aucune information disponible
------------------	-------------------------------

Effets sur la reproduction	Aucune information disponible.
----------------------------	--------------------------------

Effets sur le développement	Aucune information disponible.
-----------------------------	--------------------------------

Tératogénicité	Aucune information disponible.
----------------	--------------------------------

STOT - exposition unique	Système respiratoire
STOT - exposition répétée	Aucun connu

Risque d'aspiration	Aucune information disponible
---------------------	-------------------------------

Symptômes / effets, aigus et retardé	Aucune information disponible
--------------------------------------	-------------------------------

Informations sur les perturbateurs endocriniens Aucune information disponible

Autres effets indésirables Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

Écotoxicité Ne
pas jeter à l'égout.

Persistance et dégradabilité	Soluble dans l'eau. La persistance est peu probable d'après les informations disponibles.
------------------------------	---

Bioaccumulation/Accumulation	Aucune information disponible.
------------------------------	--------------------------------

Mobilité Sera probablement mobile dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Méthodes d'élimination des déchets	Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique mis au rebut est classé comme déchets dangereux. Les producteurs de déchets chimiques doivent également consulter les autorités locales, régionales et réglementations nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification complète et précise.
------------------------------------	--

<u>POINT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé

Inventaire des États-Unis d'Amérique

Composant	Numéro CAS	TSCA	Notification d'inventaire TSCA - Actif-Inactif	TSCA - Réglementation de l'EPA
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	-	-	Drapeaux -

Légende:

TSCA US EPA (TSCA) - Loi sur le contrôle des substances toxiques (40 CFR Partie 710)

X - Listé

- - - Non répertorié

TSCA - Conformément au 40 CFR 751, Réglementation de certains produits chimiques Non applicable
 Substances et mélanges, conformément à la section 6(h) (PBT) de la TSCA

TSCA 12(b) - Avis d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Philippines (PICCS), Japon (ENCS), Japon (ISHL), Australie (AICS), Chine (IECSC), Corée (KECL).

Composant	N° CAS	DSL NDSL	EINECS	PICCS	ENCS	ISHL	AICS	ECSC	KECL				
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

KECL - Numéro NIER ou numéro KE (<http://ncis.nier.go.kr/en/main.do>)

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Article 313 du Titre III de la loi de 1986 portant modification et réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

Catégories de danger SARA 311/312

Si ce produit répond aux critères de déclaration de niveau EPCRA 311/312 selon 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de cette FDS pour les informations appropriées. classifications.

Loi sur l'eau propre (CWA) Non applicable

Loi sur la qualité de l'air Non applicable

OSHA - Sécurité au travail et Administration de la santé Non applicable

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi sur la sécurité des produits chimiques. Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale (CERCLA) (40 CFR 302) ou les amendements au Superfund et Loi de réautorisation (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques peuvent s'appliquer aux niveaux local, régional ou étatique. relatif aux versions de ce matériel.

Proposition 65 de Californie Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Droit de savoir des États américains Non applicable
 Règlements

Département des transports des États-Unis
 Quantité déclarable (RQ) : N
 Polluant marin DOT Polluant N
 marin grave DOT N

Département de la sécurité intérieure des États-Unis Ce produit ne contient aucun produit chimique DHS.
 Sécurité

Autres réglementations internationales

Mexique - Grade

Aucune information disponible

Autorisation/Restrictions selon REACH UE

Non applicable

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Substances Sous réserve d'autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions sur certains dangereux Substances	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste des candidats de Substances à très haute teneur Préoccupante (SVHC)
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	-	-	-

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Composant	Numéro CAS	HPV de l'OCDE	Organique persistant Polluant	Appauvrissement de la couche d'ozone Potentiel	Restriction de Dangereux Substances (RoHS)
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) ?

Non applicable

Autres réglementations internationales

Composant	Numéro CAS	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités admissibles pour accident majeur Notification	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités admissibles pour le rapport de sécurité Exigences	Rotterdam Convention (PIC)	Convention de Bâle (Déchets dangereux)
Acétate d'holmium (III)	312619-49-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparé par

Département de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Date de révision

30 mars 2024

Date d'impression

30 mars 2024

Résumé de la révision

Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont exactes au meilleur de nos connaissances, informations et convictions au moment de la publication.
date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage et une conservation en toute sécurité.
transport, élimination et rejet et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité.
concerne uniquement le matériel spécifique désigné et peut ne pas être valable pour un tel matériel utilisé en combinaison avec tout autre
matériaux ou dans tout procédé, sauf indication contraire dans le texte

Fin de la FDS